

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N°84 - Février 2014

En arrière plan des violations des droits de l'homme, le renforcement de l'autocratie. L'Europe est aphone.

Les traits du nouveau pouvoir, mis en place pour dix ans en 2012-2013, se dessinent. Sa caractéristique, c'est sa concentration dans les mains du chef du parti : président du Comité central, chef de l'État, président de la Commission militaire du parti, chef du nouveau Comité de sécurité (dont l'autorité à venir l'emporte peut-être sur celle de tout autre organisme) et directeur d'une commission tout récemment constituée pour la «sécurité de l'internet» et le contrôle de l'information. Le pouvoir rassemblé sur sa personne par Xi Jinping le place de facto au dessus du gouvernement et au dessus du secrétariat du parti ; il relègue le premier ministre au rôle de simple «collaborateur».

D'aucuns s'attendaient avec le changement de génération à la venue d'un Gorbatchev, sensible aux charmes des libertés et de la démocratie. C'est précisément dans cette voie qu'il n'est pas question de s'engager. Les dirigeants sont là pour conserver le pouvoir, version Brejnev, modernisée Putin - avec lequel on se sent tellement «d'affinités de caractère», comme il a été dit à Sotchi - mais surtout sans aucun parti d'opposition. Cette monopolisation du pouvoir est sous-tendue par le «rêve chinois» suggéré par Xi Jinping : non pas un rêve de démocratie, de régime constitutionnel, ni même comme sous Mao Zedong, l'utopie d'une société égalitaire emmenée par une classe ouvrière clairvoyante. Mais le rêve d'une superpuissance assumant des responsabilités mondiales, avec les États-Unis puis, bientôt, au dessus d'eux. L'accaparement décrit plus haut de l'appareil d'État a pour objet d'assurer que le pouvoir reste dans les mains du parti ; ce n'est pas un rêve d'humanité, c'est une manière d'affirmer qu'il n'y a pour la Chine qu'une voie, celle d'une soumission sans fin au parti unique.

L'allié tout naturel dans cette perspective, c'est le régime russe, allergique lui aussi à toute contestation intérieure. Mais Beijing, à vrai dire, n'a guère le choix

de ses amis. Et les complications d'Ukraine portent à s'interroger, une fois encore, sur l'efficacité de cette diplomatie régimiste qui soutient automatiquement les pouvoirs en place. Moubarak, Kadhafi, Ben Ali, Yanoukovitch, la liste s'allonge des «interlocuteurs valables» qui, brusquement, font défaut ; Bachar El Assad ne fera pas forcément exception. À ne pas admettre qu'un régime puisse s'écrouler, celui de Beijing enchaîne les faux-pas, suggérant en chaque cas que la solution soit recherchée dans un dialogue entre le tyran et la rue, qui n'en veut pas. Pour l'instant, la Chine a choisi son camp : elle avait avec l'Ukraine un commerce d'armes intense, qui contrebalançait l'embargo occidental. Son premier porte-avions en provenait comme plusieurs équipements de sa flotte de guerre. En janvier, les deux chefs d'État avaient signé un accord de sécurité qui accordait à l'Ukraine la protection chinoise en cas de menace nucléaire. Les relations depuis se sont dégradées et le 27 février, la Voix de la Russie annonce que la Chine exige des compensations de l'Ukraine pour n'avoir pas livré les céréales prévues dans l'accord de prêt de 2012.

Un pouvoir fort n'a de conseil à recevoir de personne car accepter un conseil, c'est déjà admettre des insuffisances. Pour avoir demandé la ratification du Pacte sur les droits civiques et politiques, pourtant signé par le gouvernement, un avocat et un écrivain démocrate de Hangzhou ont été longuement questionnés par la police les 13 et 14 février, au prétexte qu'ils incitaient à «subvertir le pouvoir». Les choix de ligne politique s'opèrent aussi en vase clos, comme le montre l'élimination, dossier par dossier, des proches de Bo Xilai et de son soutien Zhou Yongkang, dont le réseau était puissant dans la police, dans le secteur pétrolier et dans la région de Chongqing. Ainsi de la mise à l'écart annoncée le 24 février du vice ministre de la Sécurité publique, Li Dongsheng, après celles, entre autres, de Ji Wenlin, l'ancien gouverneur du Hunan et du vice-président

>>>

de Petrochina Shen Dingcheng (23 février), de Liang Ke, responsable de la Sécurité à Beijing (21 février). En même temps, comment ne pas s'interroger sur la «tolérance zéro» envers la corruption demandée par le premier ministre le 24 février et sur l'énormité de sa tâche, quand il expose qu'en 2013, 40.000 cas de «violation de discipline» (= corruption) ont été inventoriés avec dix mille fonctionnaires sanctionnés (discours du 11 février publié le 24) ? Simultanément, il incarcère les citoyens qui demandent la même chose que lui, car sans doute pour lui comme pour Flaubert (lettre à George Sand) «le peuple est un éternel mineur» et n'a pas la parole ?

D'aucuns aiment se bercer d'espoir. Pour eux, si Xi Jinping s'empare de tous les pouvoirs, ce serait que, fidèle à feu son modéré père, il voudrait se donner les moyens d'introduire la démocratie, si besoin au forceps. Un fait connu de tous prouve le contraire : c'est la privation de liberté, sans jugement, en toute violation de la constitution, des conventions internationales et surtout de la morale la plus élémentaire, de Liu Xia, enfermée chez elle parce qu'elle est l'épouse du Prix Nobel emprisonné Liu Xiaobo. Liu Xia est doublement malade : au bord de la folie par cette séquestration de trois ans et cardiaque. Un seul coup de téléphone suffirait à la rendre au monde des humains mais il n'en est pas question, ni pour cette équipe ni pour la précédente. Car en cédant sur ce point, le régime s'engagerait sur la voie périlleuse des concessions, voie qui le conduirait à sa perte. Il préfère défier l'Occident - et pourquoi s'en priver, puisqu'aucun pays ne dit mot, si ce n'est un murmure, si faible que personne ne l'entend et si gentil qu'il devient pour le parti communiste un encouragement à continuer.

L'Europe ignore-t-elle le prestige qu'elle aurait dans les couches éclairées de la population chinoise en réaffirmant la nécessité des libertés fondamentales ? Les États-Unis demandent fermement - et obtiennent parfois - la libération de prisonniers politiques ; ils s'expriment clairement pour la libération de l'internet (John Kerry, 15 février à Beijing). Le 21 février, les États-Unis n'ont pas craint d'inviter le dalaï-lama à la Maison blanche, passant outre aux menaces de Beijing qui voulait gérer l'agenda d'Obama. On ne voit pas pourquoi leur laisser ce monopole du courage. Il est grand temps d'affirmer que, pour siéger aux Nations unies et à son Conseil des droits de l'Homme, il faut admettre, au moins sur le plan des principes, l'existence de valeurs universelles, parmi lesquelles les libertés essentielles et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sans lesquels la légitimation démocratique fait défaut.

À vrai dire, l'Europe ne fait rien pour se donner les moyens d'une politique chinoise. Rien ne sert d'avoir des convictions si on les tait, et rien ne sert de les susurrer, si l'on ne cherche pas à les faire prévaloir. «La justice sans la force est impuissante ; la force sans la justice est tyrannique» (Pascal). L'Europe semble se désintéresser de l'énorme progrès que serait l'arrivée de la démocratie pour un cinquième des êtres humains. Elle n'en dit mot, pas même lorsqu'elle s'en va recevoir un prix Nobel de la Paix à Oslo, alors que le lauréat couronné deux ans plus tôt croupit dans une prison du Liaoning. L'enjeu en est sans doute trop grand pour qu'elle en nourrisse l'ambition. N'est-ce pas au contraire parce que les effets sur le monde entier en seraient faramineux qu'elle devrait s'activer le plus vite et le plus fort possible en cette direction ?

SOMMAIRE

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'internet.	4
Mouvement démocratique et répression. Liberté religieuse.	4 - 6
Avocats. Appareil répressif. Criminalité. Corruption.	6
Condition ouvrière. Conditions de vie. Conflits du travail.	7
Condition paysanne. questions foncières. Environnement.....	7 - 8
Minorités ethniques	8 - 10
. Question tibétaine	
. Question ouïghoure	
. Minorité buyi	
. Question mongole	
Hongkong - Macao	10
Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux	10 - 12
Informations diverses	12
Sources d'information	12
Bibliographie.....	12 - 14

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 9 yuan)

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION. CONTRÔLE DE L'INTERNET.

- 25 fév.** **Pour divers messages envoyés sur Twitter**, dont des appels à manifester pour le vingt-cinquième anniversaire du massacre de Tiananmen, à prendre modèle sur le peuple ukrainien, à porter des masques pour se prémunir de la pollution atmosphérique et à se soucier de la situation du Tibet et du Xinjiang, le militant des droits civiques Hu Jia a été convoqué par la police, détenu huit heures et averti qu'il encourait dix ans d'emprisonnement pour «provocation et incitation de troubles». Hu Jia est assigné à résidence ; il pense que les autorités projettent de l'incarcérer prochainement. (*S.C.M.P.*, 26 février)
- Note :** Nous aimerions rappeler à la ville de Paris qu'elle a fait de Hu Jia, prix Sakharov du Parlement européen, un de ses citoyens d'honneur et qu'il conviendrait qu'elle se soucie de sa sécurité.
- 17 fév.** **Deux jours près la rencontre organisée à l'ambassade des États-Unis** où des blogueurs chinois avaient demandé au Secrétaire d'État John Kerry de faire pression sur leur gouvernement pour accorder plus de liberté à l'internet, le quotidien Global Times a traité ces blogueurs de naïfs. «La pénétration idéologique américaine va bien au delà de la diffusion des connaissances et des idées... Les dissidents sont naïfs s'ils croient que le gouvernement américain va leur accorder une aide et un soutien particuliers après leur critique du système légal de la Chine». (*South China Morning Post*, 17 février)
- 12 fév.** **Le classement annuel de Reporters sans frontières concernant la liberté de la presse place la Chine au 175ème rang** sur cent quatre-vingts pays. Taïwan reste le régime le mieux placé de l'Asie orientale (cinquantième rang) mais perd trois points en raison des pressions exercées à distance par les autorités du continent. Ces pressions, est-il noté, concernent aussi les médias de Hongkong et de Macao. (*R.S.F.*, 12 février)
- 11 fév.** **Le Bureau de l'Information du gouvernement publie une directive** enjoignant à l'ensemble des médias d'écarter toute mention du CLASSEMENT DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE établi par Reporters sans frontières. La Chine figure au cent soixante-quinzième rang sur cent quatre-vingts pays recensés. (*R.S.F.*, 14 février)
- 3 fév.** **La police a décidé de poursuivre le journaliste de Chongqing (Sichuan) Liu Hu pour diffamation**, extorsion de fonds et création de désordre. Liu Hu avait mis en ligne des critiques de fonctionnaires et invité à des donations en faveur d'enfants en 2012 et 2013. Il était détenu depuis août 2013 comme «fauteur de troubles» et fut inculpé le mois suivant pour diffamation. Liu Hu travaillait pour le journal New Express de Guangzhou, qui avait rapporté plusieurs cas de corruption et d'abus de pouvoirs. (*R.F.I.*, 5 février)
- 28 janv.** **Disparition depuis septembre 2013 du militant démocrate de Guiyang (Guizhou) Mi Chongbiao** et de son épouse Li Kezhen. Ils étaient assignés à résidence depuis juin après avoir envoyé par l'internet au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies une plainte pour les violations des droits dont avait été victime leur famille. En 2007, Mi Chongbiao avait créé une organisation des droits de l'Homme à Guiyang et faisait connaître la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Il a passé au total trente mois en détention. (*Wei quanwang*, 28 janvier)

MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE. RÉPRESSION. LIBERTÉ RELIGIEUSE.

- 21 fév.** **Après avoir arrêté deux douzaines d'activistes** qui manifestaient devant l'hôpital militaire 309 leur soutien à Cao Shunli privée de soins médicaux pendant des mois (voir ci-dessous 16 février), la police a placé en détention deux d'entre eux, Wang Ling et Chen Shufeng, pour «trouble de l'ordre dans un lieu public». Un troisième manifestant, Zhou Li, après un jour de détention, se trouve assigné à

résidence. (Weiquanwang, 23 février)

18 fév. Hospitalisation dans un établissement de Beijing de Liu Xia, épouse du Prix Nobel de la paix emprisonné Liu Xiaobo. Enfermée dans son domicile depuis l'octroi du prix à son époux, il y a trois ans, elle souffre de troubles cardiaques et de dépression. Elle avait été admise en début de mois dans un autre hôpital et avait dû en sortir le lendemain sans que raison en soit donnée. Les autorités lui ont refusé d'aller se faire soigner à l'étranger ; elle craignait de consulter un médecin chinois, de peur d'être envoyée dans un hôpital psychiatrique. (Reuters, 20 février)

16 fév. La militante démocrate Cao Shunli, que l'administration pénitentiaire a longtemps refusé d'admettre dans un établissement de soins, a été transférée dans le Centre Qinghe de soins d'urgence. Son avocat n'a pas été informé du transfert et n'a pas l'autorisation de la rencontrer. Ses amis ne peuvent pénétrer dans le centre de soins. Cao Shunli est détenue depuis septembre 2013 pour avoir demandé, assise pendant un mois devant le ministère des Affaires étrangères, que la société civile collabore à la confection du rapport sur les droits de l'Homme que le gouvernement doit remettre périodiquement aux Nations unies. Elle avait été arrêtée alors qu'elle se rendait à Genève pour une session de formation de l'O.N.U.. (C.H.R.D., 20 février)

Selon un tweet du 28 février, rapporté par le C.H.R.D., Cao Shunli se trouverait entre la vie et la mort.

Note : La Ligue des droits de l'Homme a demandé, sans succès, que le gouvernement français se prononce et incite les autres gouvernements à se prononcer contre l'entrée de la R.P.C. au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. L'admission chinoise de novembre dernier – à une large majorité – montre que les États membres ne prennent nullement en considération les violations répétées des droits de l'Homme dont ce bulletin, avec d'autres publications, se fait l'écho chaque mois. Le mépris pour les droits de l'Homme et l'indifférence pour le courage de nombreux militants inconnus ou oubliés ne peuvent que porter atteinte au crédit de l'institution internationale et au prestige des gouvernements qui ne lèvent le drapeau des libertés que devant les petites puissances.

19 fév. Douze anciennes détenues du camp de rééducation Masanjia, connu pour les sévices qu'y pratiquaient les gardiens, manifestent devant les bâtiments de la Sécurité publique de Shenyang (Liaoning). Trois d'entre elles, Liu Hua, Hao Wei et Jia Fengzhen, entrées pour l'enregistrement de leur nom, ont été entraînées dans une pièce et battues. Les policiers ont confisqué leur pièce d'identité, la formule d'enregistrement un portable. (Civil Rights & Livelihood Watch, 19 février)

10 fév. Inculpation officielle de Liang Songji, activiste du Guangdong pour «obstruction au travail de l'administration». Il était détenu depuis janvier pour avoir projeté une manifestation anniversaire en faveur de la liberté de la presse devant l'Hebdomadaire du Sud à Guangzhou (Guangdong) et pour sa participation à une grève de la faim en souvenir du massacre de 198 à Tiananmen. (Weiquanwang, 13 février)

3 fév. Arrestations pour «créations de troubles» de trois militants de Shenyang (Liaoning), Wang Zhenhua, Xu Meiying et Xin Ying. Selon leur avocat, la détention serait liée à la critique du système de détention chinois qu'ils auraient exprimée sur l'internet. (Weiquanwang, 9 février)

29 janv. Mort, après chute de quatre étages, de Xue Fushun, le père du militant démocrate Xue Mingkai de Qufu (Shandong). Les autorités parlent d'un «suicide» ; la famille croit qu'il a été tué par la police. Xue Fushun et son épouse Wang Shuqing avaient été placés le 23 janvier dans une prison clandestine le 23 janvier ; ils s'en étaient échappés le 29 pour chercher secours auprès de l'administration judiciaire. Placée en détention à Beijing le 2 février, Wang Shuqing a pu un cours instant voir le visage de son époux, qui paraissait avoir été battu. Le reste du corps était couvert. Le couple a dû à plusieurs reprises affronter la police en raison des activités de Xue Mingkai. Ce dernier est sorti en septembre du camp de rééducation où il avait été envoyé pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État». Sa mère a, elle aussi, séjourné dans un camp de rééducation. (Weiquanwang, 5 février)

23 janv. Condamnation à trois ans de prison pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État» de Liu Benqi, un militant démocrate de Ge'ermu (Qinghai). Il était détenu depuis juillet 2012, après avoir envoyé quelques messages sur l'internet à des dissidents de l'étranger. Son épouse Liu Ying, qui l'a visité en prison, dit qu'il a le visage enflé, peut-être par carence nutritionnelle. Liu Benqi a été

transféré à Xining, capitale de la province, très loin de sa famille. Son épouse a passé un an en camp de rééducation pour avoir parlé en sa faveur. (Weiquanwang, 9 février)

AVOCATS. APPAREIL RÉPRESSIF. CRIMINALITÉ. CORRUPTION.

- 19 fév. Arrestation de 1.094 personnes pour trafic d'enfants en bas âge.** 382 enfants ont été récupérés dans vingt-sept villes ; quatre gangs de revendeurs d'enfants ont été démantelés. Le trafic s'organisait autour d'un site internet qui proposait des adoptions d'enfants. Les enfants volés étaient munis de faux enregistrements de naissance. En janvier, une doctoresse du Shaanxi a été appréhendée : elle vendait à son hôpital des enfants pour 1.000 yuan (111 €). Au Shandong, deux trafiquants revendaient des enfants non désirés, en prenant contact avec les mères pendant leur grossesse. (South China Morning Post, 28 février)
- 18 fév. Inculpation officielle pour corruption du procureur en chef de Shenyang (Liaoning).** Zhang Dongyang était détenu depuis le 21 janvier. Les faits qu'on lui reproche remonteraient à 2004 et 2010 et seraient liés à des opérations immobilières. Fait également l'objet d'une enquête l'ancien chef adjoint de la police nationale Li Dongsheng, un proche de l'ancien responsable national de la Sécurité Zhou Yongkang, membre permanent du bureau politique du parti, et lui-même en résidence surveillée pour corruption. (South China Morning Post, 18 février)
- 15 fév. L'agence Xinhua du Henan admet l'existence de «centres de discipline» destinés à l'internement des pétitionnaires.** Ils résultent d'instructions remontant à 2008 visant à «adopter diverses méthodes d'éducation et de discipline pour traiter les pétitionnaires locaux qui se rendent à Beijing de façon anormale». Au Henan, il en existerait à Nanyang, Zhumadian, Dengzhou, Xinxiang, notamment. Les centres de rééducation par le travail (laojiao) subsistent donc sous un autre statut administratif. (China Post, 15 février ; Weiquanwang, 14 février)
- 15 fév. Sur une période de sept mois l'année dernière, 27.000 appartements de militaires ont été évacués pour occupation illégale.** (Journal de l'armée, 15 février)
- 9 fév. La pétitionnaire de Nanyang (Henan) Zhang Fengmei, qui proteste contre les mauvais traitements subis en prison par son fils** (il a perdu la vue et est très amoindri physiquement), a subi des interrogatoires puis est retournée dans un centre de répression des pétitionnaires, équivalent d'un camp de rééducation par le travail. (Wenquanwang, 11 février)
- 9 fév. Une descente de police dans les milieux de la prostitution de Dongguan (Guangdong) a conduit à la fermeture d'une douzaine d'établissements** de plaisir et à de nombreuses détentions. Quelque trois cent mille personnes vivaient de la prostitution à Dongguan. Les dissidents notent que les liens restent étroits entre les milieux politiques et la prostitution car cette dernière est aussi un moyen d'exercice de la corruption et ne pourrait subsister sans la bienveillance des autorités locales. Certains d'entre eux voient même dans l'opération policière une initiative visant à déstabiliser le Secrétaire politique du Guangdong, jugé trop distant du Secrétariat général du Parti à Beijing. (R.F.A.)
- 7 fév. La mère du dissident du Shandong Ren Ziyuan ne peut toujours pas voir son fils condamné à dix ans de prison** et détenu depuis 2005. Le dernier contact du prisonnier avec sa famille remonte à mars 2010. On avait alors découvert qu'il souffrait de tuberculose. Un codétenu avait affirmé en 2012, après sa libération, que Ren Ziyuan avait été battu et torturé. Sa condamnation par un tribunal de Jining en mars 2006 se fondait sur le projet qu'il aurait eu de créer un parti démocratique. (Weiquanwang, 7 février)

CONDITION OUVRIÈRE. CONDITIONS DE VIE. CONFLITS DU TRAVAIL.

- 21 fév.** **Selon le ministère des Ressources humaines et de la Sécurité sociale, le salaire mensuel moyen des travailleurs migrants était de 2.609 yuan (290 €) à la fin de 2013,** en progression annuelle de 14%. La masse de ces revenus représente plus de la moitié des revenus ruraux. Les salaires urbains moyens, rapportés par le Bureau des statistiques, se situaient en 2012 à 3.897 yuan (433 €). Les migrants travaillent principalement dans les secteurs à bas salaires : construction, assemblage industriel et services à l'industrie. (C.L.B., 21 février)
- 20 fév.** **Des milliers de fabricants de chaussures ont manifesté à Wenling (Zhejiang)** contre la fermeture de quatre mille cinq cents établissements, en conséquence d'une décision municipale d'imposer des règles de sécurité. Un incendie avait fait seize morts le 14 janvier, amenant les services du travail à inspecter plus de six mille ateliers, la plupart de petite dimension. Les causes de fermeture sont l'insuffisance du dispositif contre les incendies, l'absence de déclaration administrative, la violation des règles de construction. Les propriétaires de fabriques estiment que ces fermetures sont arbitraires et excessives. (South China Morning Post, 20 février)
- 20 fév.** **Le nombre des travailleurs migrants d'origine rurale a atteint 269 millions d'individus** en 2013. La tendance est à la stagnation ou à une légère diminution dans les provinces côtières, jusqu'alors zones d'immigration les plus fortes, et à l'accroissement des flux vers les provinces du centre et de l'ouest où le coût de la vie est inférieur et la localité d'origine, plus proche. (Reuters, 20 février)
- 19 fév.** **Soixante dix-neuf millions de Chinois urbains ont reçu une allocation de subsistance.** Le montant mensuel moyen est de 252 yuan (28€). À la campagne, la moyenne versée est de 111 yuan (12€) et concerne 54 millions de personnes. Le China Labour Bulletin, qui rapporte l'information, note que la distribution du subside dans les campagnes dépend des relations que l'on a pu nouer avec le chef de village. (C.L.B., 19 février)
- 14 fév.** **Pour récupérer des arriérés de salaires (deux mois) et de pensions (huit mois),** six cents ouvriers d'une entreprise sud-coréenne de construction navale de Weihai (Shandong) ont marché sur 26 kilomètres de leur chantier jusqu'aux bâtiments administratifs de la ville. Les officiels ont reconnu l'illégalité de ces retards de paiement. Les ouvriers avaient déjà fait grève en novembre pour le même motif. (C.L.B., 19 février)
- 14 janv.** **Licenciement par l'usine Hitachi Metals de Guangzhou (Guangdong) d'une ouvrière qui s'efforçait de constituer un syndicat authentique.** Zhu Xiaomei avait été rétrogradée à un poste subalterne l'été dernier, après avoir lutté pour le paiement des salaires et des pensions. Son licenciement coïncide avec le lancement d'une campagne dans l'entreprise pour recruter des syndicalistes ; il aurait contrevenu à la loi si l'ouvrière avait été choisie par les salariés pour les représenter. Pendant des années, Hitachi Metals a refusé toute présence syndicale ainsi que le financement d'une assurance sociale pour ses salariés. (C.L.B., 24 janvier)

CONDITION PAYSANNE. QUESTIONS FONCIÈRES. ENVIRONNEMENT.

- 25 fév.** **Un habitant de la capitale du Hebei, Shijiazhuang, a déposé une plainte devant le tribunal de district à l'encontre du gouvernement** pour son échec dans la lutte contre la pollution de l'air. Il demande une indemnisation pour tous les préjudices subis cet hiver à Shijiazhuang comme dans de larges zones de la Chine du Nord. (Reuters, 25 février)

24 fév. Depuis plusieurs jours, la densité de particules **PM_{2,5}** atteint ou dépasse **400 microgrammes par mètre cube dans la capitale**, niveau seize fois plus élevé que le maximum admis par l'Organisation mondiale de la Santé. Ces particules sont principalement émises par les centrales d'énergie au charbon. Leur densité est liée à l'urbanisation accélérée, aux formes du développement économique, à l'usage accru des transports automobiles ainsi qu'aux facteurs climatiques. Le niveau atteint en Chine entraînerait des centaines de milliers de morts prématurées. Lors d'une émission télévisée, un général a dit que ces brouillards fournissaient une excellente défense contre les armes au laser que les États-Unis envisagent d'installer sur leurs navires. (*Associated Press, A.F.P., 24 février*)

MINORITÉS ETHNIQUES

QUESTION TIBETAINE

- 25 fév.** Un juge espagnol a adressé quarante-huit questions à l'ancien chef du parti **Hu Jintao** pour qu'il réponde de l'accusation de génocide lancée contre lui par deux groupes de Tibétains en exil et par un prêtre tibétain de citoyenneté espagnole. Les faits concernés se rapportent aux troubles de la période 1988-1992. Ils se seraient traduits par 450 morts, 7.000 blessés, 350 disparitions et 3.000 incarcérations. Une loi de 2009 permet à la Justice espagnole de poursuivre les auteurs de crimes contre l'humanité si des nationaux figurent parmi les victimes. (*South China Morning Post, 25 février*)
- 21 fév.** Le Secrétaire d'État **John Kerry** annonce la nomination d'un **Coordinateur spécial pour les Affaires tibétaines**, Sarah Sewall. Le porte-parole des Affaires étrangères chinois déclare que Beijing ne reconnaîtra jamais cette désignation. (*Reuters, 24 février*)
- 20 fév.** Pour éviter une arrestation par la police chinoise, **Tashi Tsering, Tibétain de 28 ans, s'est frappé à mort** dans le district Markham de Chamdo. Il aurait participé au soulèvement de 2008. Arrêté pour «vandalisme», il s'était évadé et demeurait en fuite. (*Phayul, 25 février*)
- 6 fév.** Trois moines de **Golog (Qinghai)** ont été arrêtés après avoir acheté et libéré trois cents yaks destinés à l'abattoir. Le bouddhisme invite à épargner les animaux près d'être sacrifiés ; les abattoirs appartiennent en majorité à des groupes chinois. (*R.F.A., 19 février*)
- 5 fév.** Suicide par le feu d'un homme de 29 ans dans le district Zeku de la préfecture autonome Huangnan (Qinghai). Une autre immolation se serait produite le 13 février au monastère Kirti du Sichuan ; on ignore le nom et le sort de la personne (*R.F.A., V.O.A., 13 février*)
- 4 fév.** Le district **Ruorgai (Dzorge) du Sichuan a diffusé un règlement sanctionnant les familles des Tibétains qui s'immolent par le feu.** Il prévoit notamment pour les parents et les enfants l'interdiction pour trois ans de voyager à l'étranger, de se rendre dans la région autonome tibétaine, de se lancer dans les affaires, de s'engager dans l'armée, d'obtenir un prêt ou le bénéfice d'une assurance sociale. Les villages concernés doivent verser une somme qui ne sera rendue qu'en l'absence d'immolation ultérieure. Il semble que le document existe depuis avril 2013. (*R.F.A., 12 février*)
- 2 fév.** Arrestation de six jeunes Tibétains de **Trido**, district de Sog, qui avaient écrit sur la glace que le Tibet était un pays indépendant. Au même endroit et le même jour, arrestation de quatre moines du monastère Dowa Shartsang, qui distribuaient des tracts sur le même thème. (*Phayul, 12 février*)
- 20 janv.** Le corps du moine **Konchok Dakpa, de la région de Diru (R.A.T.) a été rendu à sa famille**, avec injonction de ne pas soulever la question des causes du décès. Le moine était détenu depuis décembre 2013, en raison de ses protestations de mai 2013 contre des opérations minières menées dans une montagne considérée comme sacrée. En décembre, le corps de Ngawang Jamyang, torturé à mort, avait été remis à sa famille, également après un mois de détention. (*T.C.H.R.D., 7 février*)

Janvier, date non précisée. Condamnation à dix ans de prison du moine Kelsang Choklang du monastère Diru de la préfecture Nagchu (Région autonome du Tibet), pour «rassemblement de foule illégal». Il appartenait au même monastère que Ngawang Jamyang (cf. ci-dessus) et avait été arrêté en même temps que lui. Un autre Tibétain, Dorje Dragtsel, de Diru également, qui aurait participé aux manifestations contre l'ouverture de chantier minier (voir ci-dessus) a été condamné à sept ans de prison en janvier. La police l'avait arrêté le 3 octobre 2013. (T.C.H.R.D., 7 février)

QUESTION OUIGHOURE

25 fév. L'épouse de Ilham Tohti est enfin informée de l'arrestation de son époux et de son internement au Xinjiang. Par des manœuvres dilatoires, les autorités avaient empêché Li Fangping, l'avocat de l'universitaire ouïghour, de rencontrer ce dernier, arrêté le 15 janvier dans la capitale. Aucune des dix demandes d'entretien de l'avocat n'avait obtenu de réponse et il n'était pas informé des chefs d'accusation. Il serait maintenant reproché à l'universitaire de diriger un groupe «séparatiste» souhaitant renverser le régime chinois par la violence, ce que ses proches considèrent comme absurde. Le crime de séparatisme est sanctionné par des incarcérations allant de dix ans à la perpétuité, voire par la peine de mort. Selon son ami, le militant des droits de l'homme Hu Jia, la famille est placée sous étroite surveillance ou assignée à résidence. Le site internet Uighurbiz, créé par Ilham Tohti, est clos depuis sa détention. (C.P.J., 26 février ; R.F.A., 18 février)

Le 29 janvier, Reporters sans frontières appelle à faire pression sur les autorités en téléphonant aux bureaux de police de Beijing et de la capitale du Xinjiang, Ouroumtchi, pour demander où est détenu Ilham Tohti. L'organisation propose un formulaire de contact pré-rempli et donne les numéros de téléphone des postes de police des deux villes.

14 fév. Un affrontement a fait onze morts et quatre blessés dans la ville de Wushi (préfecture d'Aksu), proche de la frontière du Kirghizstan.. Cinq véhicules de police ont été détruits ou endommagés. L'agence Xinhua parle d'un «attentat terroriste prémédité contre la police» commis par un groupe qui accumulait des armes depuis le début de l'année. Parmi les onze morts, huit auraient été tués par la police et trois auraient été victimes de leurs propres explosifs composés de gaz naturel liquéfié. Le Congrès mondial ouïghour conteste la présentation chinoise de l'incident et demande aux autorités de fournir les justifications de la qualification de terroriste, terme invariablement utilisé à l'encontre des opposants au pouvoir de Beijing. Les incidents de ce genre ont tué plus de cent personnes au Xinjiang depuis avril dernier. Les enquêtes indépendantes sur le sujet restent interdites. (W.O.C., Reuters, 17 février)

29 janv. Selon l'épouse d'Ilham Tohti, au moins cinq étudiants ouïghours, élèves de l'universitaire, ont été arrêtés le même jour (15 janvier) et amenés à Ouroumtchi, capitale du Xinjiang. (W.U.C., 29 janvier)

22 janv. Le secrétaire du parti communiste du village de Ghaldir, dans l'agglomération Karatal d'Aksu, a été tué par deux Ouïghours, arrêtés par la suite, en représailles contre l'arrestation de plusieurs de leurs amis. Une semaine plus tard, un homme – suspecté d'héberger des «séparatistes» - qui refusait à des agents de la sécurité l'entrée de son domicile est mort par balle à Dolan, non loin de Ghaldir. Le bulletin de janvier a rapporté la mort de onze Ouïghours le 23 janvier à Toksu (Xinhe en chinois). (W.U.C., 4 février)

MINORITÉ BUYI

Des élections de comité de village tenues en décembre au Guizhou ont donné lieu à de nombreuses irrégularités. Des affrontements se sont produits entre deux cents policiers et les partisans du candidat écarté à Qishan, un village à majorité ethnique buyi du district de Baiyun. Les autorités avaient pressé les habitants de voter le 12 décembre pour le seul Han candidat à la direction du comité ; l'administration avait parfois voté à la place des villageois, n'avait pas respecté le secret du scrutin et n'avait pas fait connaître comme il convenait les candidatures buyi. Les électeurs se sont

rendus le lendemain au bureau de l'administration locale pour dénoncer les fraudes mais n'ont pu se faire entendre. (*Weiquanwang*, 3-5 février)

QUESTION MONGOLE

29 janv. Condamnation à 21 ans de prison pour «terrorisme» du militant de l'environnement Tsetsegee Munkhbayar et de quatre autres écologistes. Ils se battaient contre la levée de l'interdiction qui frappait l'exploration minière près de ressources en eau menacées. Lors d'une manifestation de septembre 2013, ils étaient venus avec des armes à feu. (*Bloomberg*, 29 janvier)

HONGKONG ET MACAO

26 fév. Kevin Lau, le rédacteur en chef du Ming Pao récemment démis de ses fonctions, a été grièvement blessé par un inconnu avec un couperet de boucher. Sa mise à l'écart le 6 janvier avait amené plus de 90% des rédacteurs à réclamer des explications et à exprimer leurs craintes d'une perte d'indépendance du quotidien. Kevin Lau était connu pour sa liberté de parole, face à l'exécutif local. (*S.M.C.P.*, 26 février)

22 fév. Selon l'Association des journalistes de Hongkong, six mille personnes ((1.800 selon la police) ont pris part à une manifestation pour défendre la liberté de la presse. Pour l'organisation, plusieurs événements - nomination à la direction de publication, remplacements de rédacteurs, retraits de publicité etc.- montrent que cette liberté est en danger. Les manifestants se sont massés devant le Bureau de liaison du gouvernement central et ont demandé à l'exécutif de respecter leur liberté professionnelle. (*S.M.C.P.*, 23 février)

19 fév. Yiu Mantin, un éditeur de Hongkong qui projetait de publier le dernier livre du dissident Yu Jie, réfugié aux États-Unis depuis 2012, a été arrêté il y a trois mois lors d'un voyage en Chine, officiellement pour contrebande de produits chimiques industriels. Un autre éditeur de Hongkong, qui envisageait aussi la publication, a reçu des menaces par téléphone touchant sa sécurité et celle de sa famille, menaces telles qu'elles l'ont contraint à abandonner. Ces menaces étaient anonymes. Dans l'impossibilité d'une publication à Hongkong, Yu Jie recherche un éditeur à Taiwan ; titre du livre : «Xi Jinping, le parrain de la Chine», en référence au fameux film sur la mafia des États-Unis. (*New York Times*, 19 février)

16 fév. Un dixième environ des 64.000 marathoniens ont accroché un ruban bleu à leur tenue de sport pour affirmer leur soutien à la liberté de la presse, qu'ils estiment menacée. Le Comité pour la protection des journalistes avait, la semaine précédente, dénoncé l'autocensure des rédacteurs, les pressions financières et physiques exercées sur les médias et des initiatives législatives qui pourraient limiter la liberté des reportages. (*A.F.P.*, 17 février)

14 fév. Le bureau d'urbanisme de Hongkong a autorisé la construction d'un port militaire dans le district central du territoire. Les travaux ne commenceront qu'après approbation par l'exécutif central. Ce serait le premier port militaire dans l'ancienne colonie britannique. Le projet aurait été envisagé dès 1994. Selon le *South China Morning Post*, plus de dix-neuf mille résidents auraient formulé des observations, toutes hostiles à l'exception d'une vingtaine. Le terrain militaire jouirait normalement d'un statut extraterritorial, contraire au régime spécial accordé au reste du territoire. (*China Post*, 16 février)

TENSIONS MILITAIRES. LITIGES ET CONFLITS TERRITORIAUX.

Japon

- 26 fév.** **La justice chinoise a accepté l'action intentée par trente-sept personnes,** dont des ouvriers chinois, des avocats et des universitaires contre des entreprises nippones pour demander le versement de sommes compensatoires en raison du travail forcé effectué lors de la seconde guerre mondiale. *(Reuters, 26 février)*
- 25 fév.** **Les autorités chinoises envisagent de fixer deux dates pour la commémoration de la défaite japonaise dans la seconde guerre mondiale** et pour celle du massacre de Nanjing. Il s'agirait du 3 septembre (capitulation de 1945) et du 13 décembre (invasion de 1937). Cette décision tardive accompagne évidemment le litige sur l'archipel des Senkaku/Diaoyutai et la récrimination chinoise contre la visite du premier ministre nippon au temple Yasukuni, où sont honorés les Japonais morts pour l'empereur, des soldats pour la plupart mais aussi quelques criminels de guerre. *(A.F.P., 25 février)*
- 20 fév.** **Selon les propos tenus il y a une semaine par James Fannel, chef du renseignement pour la flotte américaine du Pacifique, la Chine s'entraîne pour une guerre violente et rapide** contre le Japon en Mer de Chine orientale. Il s'agirait de s'emparer des îlots disputés Senkaku/Diaoyutai. Les exercices menés en 2013 montreraient une nouvelle orientation, l'abandon d'une récupération fictive de Taiwan à la préparation réaliste d'un affrontement avec le Japon, au nom de la «protection des droits maritimes». *(Financial Times, 20 février)*
- 17 fév.** **Trois bateaux garde-côtes chinois sont entrés dans les eaux disputées de l'archipel Senkaku-Diaoyutai.** La précédente incursion avait eu lieu le 2 février. On compte soixante dix-huit incidents de ce genre depuis septembre 2012, date du rachat des îlots à un propriétaire privé par l'État nippon. *(Kyodo, 17 février)*
- 31 janv.** **La flotte aérienne de la Mer de Chine orientale a contraint des avions militaires étrangers de quitter l'espace aérien chinois.** La nationalité et le nombre des appareils ne sont pas communiqués. L'incident a duré moins de trois heures. *(Xinhua, 1 février)*

Avec d'autres pays

- 24 fév.** **Un groupe d'indépendantistes taiwanais a abattu la statue de Sun Yatsen,** fondateur de la République de Chine, qui se trouvait depuis un demi-siècle dans un parc de la ville de Tainan (Taiwan). Ils y avaient inscrit les slogans : «République de Chine, dehors !», «À bas le Guomindang !». *(A.F.P., 24 février)*
- 21 fév.** **Selon le colonel Li Jie, membre de l'Académie militaire de marine, il est nécessaire et dans l'intérêt à long terme de la Chine d'établir** au dessus de la Mer de Chine méridionale une deuxième zone de défense aérienne. Le chef du renseignement américain pour la flotte du Pacifique déclarait récemment que la décision pourrait être prise avant la fin de 2015. *(Reuters, 22 février)*
- 20 fév.** **Dans un article signé par un chercheur de l'Académie de stratégie de l'énergie, le Global Times avertit l'Inde de ne pas coopérer avec le Vietnam** dans les zones maritimes qui donnent lieu à dispute territoriale. Si tel était le cas, la Chine mettrait fin aux projets d'oléoduc et d'exploration pétrolière envisagés avec l'Inde. *(The Times of India, 20 février)*
- 13 fév.** **L'amiral J. Greenert, commandant en chef de la marine américaine, déclare que les États-Unis aideront les Philippines en cas de conflit armé** lié au litige territorial maritime qui oppose le pays à la Chine. L'amiral répondait à une question sur l'attitude de son pays en cas d'occupation par la marine chinoise d'un des îlots de l'archipel des Nanshan (Spratly). Il a ajouté que les États-Unis entendaient coopérer avec leurs alliés pour assurer la liberté de navigation dans la zone. *(Reuters, 13 février)*
- 27 janv.** **Selon le chef de l'armée des Philippines, des bateaux chinois ont tiré au canon à eau sur des pêcheurs philippins** pour les tenir à l'écart du récif revendiqué Huangyan (ou Scarborough).

La zone est distante de 220 kilomètres de l'île philippine de Luzon et de 650 kilomètres de l'île chinoise de Hainan. Manille propose de soumettre le différend à un tribunal des Nations unies mais la Chine refuse de s'engager dans cette procédure. (A.F.P., 24 février)

MILLIARDAIRES CHINOIS et INÉGALITÉS.

Selon le rapport Hurun 2014, publié à Shanghai le 25 février, le monde compterait 1.867 milliardaires en dollars, dont 481 Américains et 358 Chinois (dont 41 nouveaux milliardaires).

Cinquante-sept milliardaires chinois sont domiciliés à Beijing et quarante-neuf à Hongkong. S'y ajoutent vingt-sept à Shenzhen, vingt-quatre à Shanghai et dix-neuf à Hangzhou. Le plus gros de leur fortune se trouve dans l'immobilier, l'industrie manufacturière et les placements financiers.

Leur richesse totale s'élèverait à 963 milliards de dollars, soit environ un dixième du produit intérieur brut total de la Chine (9.761 milliards de dollars) pour 358 personnes seulement (1/27.000.000 de la population chinoise totale).

INFORMATIONS DIVERSES

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

- 20 fév. L'indice des gestionnaires d'achat, indice clé de l'activité manufacturière pour les usines et les ateliers, est tombé à son plus bas niveau depuis sept mois : 48,3 contre 52,7 dans la zone euro. L'activité progresse quand l'indice dépasse les cinquante points et régresse sous ce seuil. (H.S.B.C., 20 février)
- 15 fév. Le fonds d'investissement Songhuajiang 77 de la Banque de construction de Chine n'a pu verser les sommes promises (capital et intérêts) en février. Il en a été déjà de même à quatre reprises. La banque promettait, pour un placement «sans risques», un intérêt annuel de 9,8%. Cette défaillance fait craindre des difficultés pour le secteur financier dans son ensemble. (China Post, 15 février)

SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., Boxun, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Infos, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, S.M.H.R.I.C., South China Morning Post, The Standard, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, Utopia, Weiwan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po.

BIBLIOGRAPHIE

REPORT OF THE COMMISSION OF INQUIRY ON HUMAN RIGHTS IN THE DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA. Human Rights Council, 372 pp. 7 février 2014. Ce document long et détaillé expose l'ampleur et l'atrocité de la répression. La Commission recommande le 18 février la traduction de dirigeants nord-coréens devant un tribunal international pour «crimes contre l'humanité». Le rapport est qualifié de «critique déraisonnable» par Beijing, qui estime que «ce n'est pas en

politisant les questions des droits de l'homme que l'on fait progresser ces derniers» (M.A.E., 18 février).
Accessible sur le site <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/CoIDPRK/Pages/ReportoftheCommissionofInquiryDPRK.aspx>

On peut lire en complément :

THE HIDDEN GULAG. David Hawk United Nations, Committee for Human Rights in North Korea, second edition, 229 pp. 2012.

Rapport exceptionnellement documenté, avec clichés des camps.

Accessible sur le site http://www.hrnk.org/uploads/pdfs/HRNK_HiddenGulag2_Web_5-18.pdf

RÉPRESSION NORD-CORÉENNE ET RÉPRESSION CHINOISE.

La publication d'un rapport sur la répression nord-coréenne porte à s'interroger sur le système répressif chinois. Pour les raisons suivantes :

1. L'ampleur de ce dernier mérite attention. Bien que relevant du secret d'État et donc mal connu, il couvre, semble-t-il, un millier de camps de travail où vivent, selon la Laogai Foundation, quelque trois à six millions d'individus, ce qui représente un taux de détention nettement supérieur au nôtre (0,1% en France ; 0,5% en Chine)
2. Les régimes sont nés à peu près à la même époque, dans les premières années de la guerre froide, et en ont gardé des similitudes.
3. Le régime chinois est l'allié principal de la Corée du Nord. Il s'opposera aux poursuites proposées par le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, ne serait-ce que par peur de devoir répondre d'accusations voisines, quant au traitement réservé à ses opposants politiques.
4. La Chine a pour principe de renvoyer dans leur territoire d'origine les Coréens du Nord qui fuient leur pays en passant clandestinement la frontière de la province du Liaoning.

On aimerait que les capitales occidentales, qui dénoncent les atrocités commises par les petites puissances (Corée du Nord, Malawi, etc.) dont elles ne redoutent rien, aient le courage de mettre en lumière l'ampleur de la répression chinoise, fondée sur le même mépris des individus, et qui fait souffrir une population autrement plus nombreuse.

CLASSEMENT MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE 2014. Reporters sans frontières, 12 février 2014.

Document annuel devenu classique et couvrant l'Asie, les Amériques, l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, l'Afrique, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient ainsi que l'Union européenne et les Balkans.

Accessible sur le site <http://rsf.org/index2014/fr-index2014.php>

ATLAS DES VIOLATIONS DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE EN CHINE DEPUIS 2008.

Fédération internationale des journalistes, 24 janvier 2014.

Répertoire précis et détaillé, facile à consulter.

Accessible sur le site : asiapacific.ifj.org/en/articles/press-freedom-violations-in-china

BACK TO A MAOIST FUTURE, PRESS FREEDOM IN CHINA 2013. Fédération internationale des journalistes, 59 pp. ; janvier 2014.

Une documentation à la fois globale et précise sur les difficultés rencontrées par les journalistes, avec un développement particulier pour la presse de Hongkong.

Accessible sur le site <http://asiapacific.ifj.org>

SEARCHING FOR THE UNION, THE WORKERS' MOVEMENT IN CHINA 2011-2013.

China Labour Bulletin, 459 pp. ; février 2014.

Rapport complet sur la situation et les tensions du monde ouvrier, établi à Hongkong par un analyste et acteur devenu incontournable de la vie sociale chinoise.

Accessible sur le site <http://www.clb.org.hk/en/research-reports>

POUR PRENDRE CONTACT, écrire à :
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de
votre mail : «Groupe Chine».